



Communiqué de presse

Nouvelle mobilisation pour la Fonderie de Bretagne : rendez-vous le mardi 4 février à Boulogne-Billancourt

La CGT du Groupe Renault et la Fonderie de Bretagne appellent à une nouvelle mobilisation le mardi 4 février à 11 h 00, devant le bâtiment X de Lucas De Meo, situé au 40 avenue Pierre Lefauchaux, à Boulogne-Billancourt. Cette action vise à soutenir les salariés de la Fonderie et à exiger que Renault maintienne sa part de marché jusqu'en 2028 pour permettre la montée en charge de la diversification.

Un repreneur bloqué par l'attitude de Renault

Depuis plusieurs mois, un fonds allemand, Private Assets, s'est montré intéressé par la reprise de la Fonderie de Bretagne, avec l'ambition de préserver les emplois et l'activité industrielle. Cependant, les discussions engagées entre la Fonderie, le repreneur et Renault, principal client fournissant près de 80 % des volumes de travail actuels, n'ont pas abouti.

Renault a en effet annoncé son refus de continuer à collaborer avec la Fonderie, mettant un coup d'arrêt au projet de reprise. Pourtant, des négociations menées avec l'État et les collectivités avaient permis de mobiliser un soutien financier de 16 millions d'euros. Ce désengagement de Renault compromet gravement l'avenir de la Fonderie et de ses 310 salariés.

Lors de la vente de la Fonderie en 2022, Renault s'était engagé à maintenir un volume d'activité suffisant pour permettre sa viabilité. Cet engagement n'a pas été respecté, exposant les salariés à un risque majeur de casse sociale et menaçant la fermeture de l'une des dernières fonderies viables en France.

La CGT du Groupe Renault a déjà interpellé la direction générale à plusieurs reprises. En octobre dernier, Lucas De Meo, PDG de Renault, a été sollicité sur la nécessité de maintenir des volumes d'activité pour la Fonderie, qui fournit des pièces automobiles depuis 1966. Sa réponse a été sans appel : « *Ce n'est pas à moi de réparer les erreurs de mes prédécesseurs.* » Une déclaration qui illustre la qualité du dialogue social au sein du Groupe Renault.

Une situation critique pour les salariés et le territoire

La situation reste extrêmement préoccupante. Suite à son placement en redressement judiciaire, la Fonderie a obtenu un sursis jusqu'au 12 mars, date à laquelle un nouveau jugement déterminera si les salariés pourront conserver leurs emplois ou si l'entreprise devra cesser son activité. Une telle issue serait une catastrophe sociale pour les travailleurs et leurs familles, mais aussi pour l'économie de l'agglomération lorientaise.

Des salariés en lutte

Face à cette menace, les fondeurs sont en lutte depuis plusieurs semaines, organisant diverses mobilisations. Le samedi 25 janvier, un rassemblement a réuni plus de 1 000 personnes pour défendre l'avenir de la Fonderie.

Cette mobilisation du 4 février s'inscrit dans la continuité de cette lutte. La CGT du Groupe Renault et la Fonderie de Bretagne appellent toutes les forces solidaires à se joindre à cet événement pour rappeler à Renault ses responsabilités et exiger le maintien des activités industrielles sur le territoire.

Contactés presse :

Délégué syndical Groupe Renault

Thomas Ouvrard : 06 95 16 46 33

Délégué syndical Groupe Renault

Karroumi Rachid : 06 50 93 69 25

Lieux du rassemblement :

40 avenue Pierre Lefaucheux,
92100 Boulogne Billancourt

Le 04 février 2025 à 11h00

Suivi d'un rassemblement devant l'Assemblée
nationale à 16h00